

# L'Observatoire Economique et Social

## Note de conjoncture n°45

### SYNTHESE

#### CONJONCTURE AGRICOLE

Evolution annuelle (moyenne trimestrielle)	2017				Au 4ème trimestre 2017, les prix agricoles à la production sont stables (+ 0,2 %)
	T1	T2	T3	T4	
Prix agricoles à la production (IPPAPE)	+ 7,9 %	+ 4,9 %	+ 1,2 %	+ 0,2 %	La progression sur un an des prix des animaux et produits animaux (+ 8,1 %) compensent le fléchissement des prix des produits végétaux (- 4,5 %) et des légumes frais (- 14,6 %). Au 4ème trimestre 2017, le prix des intrants augmente de 0,8 % sur un an. La croissance du prix de l'énergie et des lubrifiants se poursuit mais à un rythme moins soutenu qu'en début d'année. Le prix d'achat des aliments pour animaux diminue (- 1,1 %).
Prix d'achat des intrants (IPAMPA)	+ 1,0 %	+ 0,9 %	+ 1,0 %	+ 1,3 %	En 2017, l'excédent agroalimentaire français s'établit à 5,6 milliards d'euros, en retrait de 400 millions d'euros par rapport à 2016. A - 0,5 milliard d'euros, le solde des échanges de produits agricoles bruts est déficitaire pour la première fois sur les trente dernières années.
Solde des échanges agroalimentaires	-44,6%	-33,3%	+15,6%	+57,3%	

#### EMPLOI DES SALARIES AGRICOLES

Au 4ème trimestre 2016, les indicateurs de l'emploi des salariés agricoles sont orientés à la baisse	Evolution trimestrielle CVS (correction des variations saisonnières)	2016			
		T1	T2	T3	T4
Le volume d'heures rémunérées décroît légèrement (- 0,1 % après - 0,2 % au 3ème trimestre 2016). Dans le secteur de la production, il progresse cependant de 6,1 % pour les salariés saisonniers, i.e. travailleurs occasionnels demandeurs d'emploi (TODE), et de 5,7 % pour les contrats à durée déterminée hors TODE. Il fléchit toutefois de 0,7 % pour les CDI.	Nb de contrats encore actifs (hors TODE)	+ 1,5 %	+ 0,2 %	- 0,7 %	- 1,4 %
Le recul de nombre de contrats actifs s'accentue (- 1,4 % après - 0,7 % au trimestre précédent).	Nb d'heures rémunérées	+ 1,4 %	- 1,5 %	- 0,2 %	- 0,1 %
La masse salariale (5,0 milliards d'euros) reste aussi orientée à la baisse (- 0,5 % au 4ème trimestre 2016 après -0,4 % aux 2èmes et 3èmes trimestres 2016).	Salaire horaire	+ 1,5 %	+ 1,1 %	- 0,1 %	- 0,3 %
	Masse salariale	+ 2,9 %	- 0,4 %	- 0,4 %	- 0,5 %

#### INTENTIONS D'EMBAUCHE DES SALARIES AGRICOLES

Evolution trimestrielle CVS (Correction des variations saisonnières)	2016	2017			Au 3ème trimestre 2017, les intentions d'embauche augmentent de 1,0 % tous secteurs confondus
	T4	T1	T2	T3	
Production	+ 2,6 %	+ 2,6 %	+ 1,9 %	+ 0,7 %	Les intentions d'embauche progressent dans les secteurs de la production (+ 0,7 %), de la transformation (+ 2,7 %) et des « autres activités de service » (+ 1,8 %) mais se replient pour le secteur tertiaire (- 2,2 %).
Transformation	+ 2,4 %	+ 3,3 %	+ 3,3 %	+ 2,7 %	En progression le trimestre précédent (+ 2,1 %), les intentions d'embauche de travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi (TODE) du secteur de la production augmentent encore moins (+ 0,5 %). Les intentions d'embauche en CDI croissent de 5,0 % tandis que les intentions d'embauche en CDD hors TODE augmentent de 1,4 %.
Tertiaire	+ 6,7 %	+ 6,4 %	+ 2,4 %	- 2,2 %	
Autres activités de service	+ 3,0 %	+ 3,1 %	+ 2,7 %	+ 1,8 %	
Total	+ 2,7 %	+ 2,7 %	+ 2,1 %	+ 1,0 %	

## LES EXPLOITANTS AGRICOLES

Evolution annuelle	2014	2015	2016	2017	
Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise	- 1,0%	- 1,3%	- 1,2%	- 1,9%	<p><b>En 2017, le recul démographique des chefs d'exploitation atteint son plus haut niveau en dix ans</b></p> <p>L'effectif de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole diminue de 1,9 % en 2017. Seul l'effectif de chefs d'exploitation agricole baisse ; celui des entrepreneurs agricoles est stable.</p> <p>L'érosion des effectifs des autres catégories de non-salariés agricoles se poursuit mais ralentit nettement pour les aides familiaux comme pour les conjoints.</p>
dont nombre de chefs d'exploitation	- 0,6%	- 1,5%	- 1,4%	- 2,0%	
dont nombre de chefs d'entreprise	- 6,3%	+ 0,3%	+ 1,3%	+ 0,1%	
Nombre d'aides familiaux	- 10,6%	- 11,5%	- 18,1%	- 2,7%	
Nombre de collaborateurs	- 7,5%	- 7,0%	- 8,1%	- 5,7%	
<b>Total</b>	<b>- 1,6%</b>	<b>- 1,8%</b>	<b>- 1,8%</b>	<b>- 2,1%</b>	

## LES PERSONNES PROTEGEES EN MALADIE

**En 2017, le recul de la population protégée en maladie au régime agricole s'accentue**

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017, la croissance des effectifs relevant du régime des salariés agricoles reste très modérée (+ 0,2 % après + 0,3 %). Au régime des non-salariés agricoles, les effectifs continuent de baisser régulièrement (- 0,9 % après - 0,8 %) et ce recul pèse sur l'évolution globale de la population protégée.

Nb de personnes protégées en maladie	Evolution trimestrielle	2017			
		T1	T2	T3	T4
Salariés		- 0,2%	+ 0,2%	+ 0,3%	+ 0,2%
Non-salariés		- 0,9%	- 0,6%	- 0,8%	- 0,9%
<b>Total</b>		<b>- 0,5%</b>	<b>- 0,1%</b>	<b>- 0,2%</b>	<b>- 0,3%</b>

## ECONOMIE DE LA SANTE

Evolution sur un an		2017				Les remboursements de soins de ville au régime des salariés agricoles accélèrent à 4,1 %
		T1	T2	T3	T4	
Nombre de patients	Salariés	+ 2,5 %	+ 2,0%	+ 2,1 %	+ 1,7 %	En 2017, le nombre de patients affiliés au régime des salariés agricoles augmente de 1,7 %, soit 1,0 point de moins qu'à la fin de l'année 2016. Pour les non-salariés agricoles, la baisse du nombre de patients s'est légèrement accélérée (- 3,3 % après - 3,1 % fin 2016). Sur un an, la variation du rythme d'évolution des remboursements de soins de ville est proche dans les deux régimes (+ 1,3 / + 1,4 point). L'évolution s'établit à + 4,1 % pour les salariés et reste négative à - 0,6 % pour les non-salariés.
	Non-salariés	- 3,2 %	- 3,4 %	- 3,4 %	- 3,3 %	
Remboursement de soins de ville (*) (en date de remboursement)	Salariés	+ 2,2 %	+ 3,6 %	+ 3,8 %	+ 4,1 %	L'évolution des dépenses en cliniques augmente de 1,5 point dans le régime des salariés entre 2016 et 2017 (+ 0,6 % fin 2017 après - 0,9 % fin 2016). La baisse des dépenses ralentit de 0,4 point dans le régime des non-salariés (- 4,4 % fin 2017 après - 4,8 % fin 2016).
	Non-salariés	- 2,4 %	- 0,9 %	- 0,6 %	- 0,6 %	
Remboursements de soins en cliniques (en date de remboursement)	Salariés	+ 0,0 %	+ 0,3 %	+ 0,3 %	+ 0,6 %	
	Non-salariés	- 4,3 %	- 4,5 %	- 2,8 %	- 4,4 %	

(\*)Données corrigées des jours ouvrables

Télécharger les données au format Excel : 

## FAMILLE

### Prestations familiales, logement et AAH

Bénéficiaires		Effectifs 2017	Evol. sur un an
Prestations familiales	Non-salariés	77 170	+ 1,7 %
	Salariés	158 140	+ 2,0 %
ALF	Non-salariés	12 830	+ 0,1 %
	Salariés	32 980	- 0,2 %
ALS	Non-salariés	39 300	- 7,7 %
	Salariés	57 810	- 2,2 %
APL	Non-salariés	34 100	- 3,5 %
	Salariés	65 330	+ 0,5 %
AAH	Non-salariés	8 490	+ 0,7 %
	Salariés	30 180	+ 4,4 %
<b>Total (PF, ALF, ALS, APL, AAH) (*)</b>		<b>Non-salariés</b> 152 350	<b>- 2,0 %</b>
		<b>Salariés</b> 268 630	<b>+ 0,9 %</b>

### Prime d'activité, RSA

Evolution trimestrielle		2017			
		T1	T2	T3	T4
Nb de foyers allocataires de la prime d'activité	Salariés	- 0,9 %	+ 6,2 %	+ 5,0 %	+ 0,2 %
	Non-salariés	+ 6,0 %	+ 4,6 %	+ 0,5 %	- 0,2 %
Nb de foyers allocataires du RSA socle	Salariés	+ 6,7 %	+ 1,3 %	- 1,6 %	+ 2,7 %
	Non-salariés	+ 1,2 %	+ 0,2 %	+ 0,6 %	+ 4,9 %

(\*) Le total des familles bénéficiaires est en comptage distinct

## RETRAITE

### L'entrée en application de la liquidation unique des régimes alignés (Lura) pèse sur l'évolution des effectifs pensionnés au régime des salariés agricoles

Au quatrième trimestre 2017, 2,5 millions de personnes perçoivent une retraite au régime des salariés agricoles, un effectif en baisse de 0,4 % sur un an (-0,2 % en glissement trimestriel). Ce fléchissement, lié à la mise en place de la LURA au 1<sup>er</sup> juillet 2017, est cependant modéré par la hausse concomitante du nombre de départs anticipés pour carrières longues.

1,4 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles ; un effectif en baisse de 3,2 % sur un an (-0,6 % en glissement trimestriel). Ce recul s'inscrit dans un contexte de vieillissement de la population des bénéficiaires de droits non-salariés agricoles.

Evolution trimestrielle	2017				
	T1	T2	T3	T4	
Nb de retraités	Salariés	- 0,1 %	+ 0,0 %	- 0,1 %	- 0,2 %
	Non-salariés	- 0,8 %	- 1,1 %	- 0,8 %	- 0,6 %
Montant annuel moyen des pensions (carrière >150 trimestres)	Salariés	+ 0,2 %	+ 0,2 %	+ 0,1 %	+ 0,6 %
	Non-salariés	- 0,8 %	- 1,1 %	- 0,8 %	- 0,6 %

## CONJONCTURE - DONNEES DETAILLES

Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2017 .....	4
Emploi des salariés agricoles au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2016 .....	5
Intentions d'embauche des salariés agricoles au 3 <sup>ème</sup> trimestre 2017 .....	6
Les exploitants agricoles en 2017 .....	7
Economie de la santé : personnes protégées en maladie au Rniam en 2017 .....	8
Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville en 2017 .....	9
Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville en 2017 .....	10
Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin décembre 2017 .....	12
Famille : Prestations familiales, logement et AAH en 2017 .....	13
Famille : Prime d'activité et RSA en 2017 .....	14
Retraite en 2017 .....	15

## DONNEES DETAILLEES

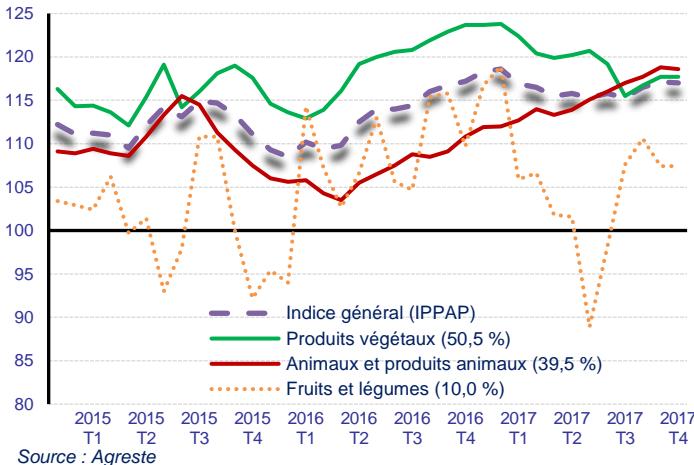
### Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017

#### Stabilité des prix des produits agricoles au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017

La progression sur un an des prix **des animaux et produits animaux** (+ 8,1 %) compensent le fléchissement des prix des **produits végétaux** (- 4,5 %) et des **légumes frais** (- 14,6 %).

#### Graphique 1 : Prix à la production des principaux produits agricoles

Base 100 en 2010



En 2017, la production de **céréales** a renoué avec des niveaux comparables à la moyenne 2012-2016. Sur un an, la récolte est en hausse de 26,5 %. Dans un contexte de disponibilités mondiales abondantes, les cours des céréales se replient cependant au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 (- 4,4 %).

Le prix à la production des **oléagineux**, pénalisés par la faiblesse des cours mondiaux de l'huile de palme, recule de 10,7 %, tandis que celui des **pommes de terre** plonge (- 31,0 %) dans un contexte d'offre européenne en forte augmentation.

#### Tableau 1 : Prix agricoles à la production

Evolution en % sur un an	Pond. Indice	2016	2017	2017 T1	2017 T2	2017 T3	2017 T4
Indice général brut	100%	+0,4	+3,2	+7,9	+4,9	+1,2	+0,2
Céréales	18,8%	-9,2	+3,3	+8,4	+3,2	-1,6	-4,4
Vins	17,7%	+3,6	+0,5	0,0	-0,4	-0,3	+3,2
Lait	14,7%	-6,4	+12,6	+9,9	+11,2	+17,1	+13,1
Gros bovins	9,6%	-5,0	+4,1	-0,3	+4,2	+6,0	+6,4
Porcins	5,4%	+3,0	+6,3	+22,3	+20,8	-3,1	-9,7
Légumes frais	5,3%	+9,9	-5,1	+19,9	-2,2	-12,3	-14,6
Oléagineux	4,9%	-2,8	-1,8	+14,7	0,7	-2,6	-10,7
Volailles	4,6%	-0,6	-0,9	-1,9	-1,2	-0,1	-0,5
Fruits frais	3,5%	+5,5	-0,1	7,7	-1,8	-6,3	+6,9
Pommes de terre	2,6%	+65,8	-1,0	37,5	+12,7	-12,1	-31,0
Œufs	1,5%	-2,7	36,8	+14,7	+33,2	+27,4	+63,5

Source : Agreste

Les cours des **vins** sont supérieurs de 3,2 % à ceux du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 en raison de disponibilités limitées et d'exportations en hausse.

Le redressement du prix des **gros bovins** se poursuit au 4<sup>ème</sup> trimestre (+ 6,4 %) sous l'effet du recul des abattages en France et de marchés mieux orientés. L'atonie de la consommation sur le marché intérieur conjuguée au repli des exportations pèsent sur les **cours des porcins** qui chutent de 9,7 %.

Les cours des **œufs** bondissent de 63,5 % sur un an à la faveur du dynamisme d'exportations françaises qui se substituent à l'offre des producteurs touchés par le scandale sanitaire du Fipronil. La fermeté de la demande de **lait** contribue à soutenir le prix payé aux producteurs (+ 13,1 %).

Les prix des **fruits frais** sont orientés à la hausse (+ 6,9 %). La baisse du prix des **légumes frais** s'accentue (- 14,6 %).

#### Légère augmentation sur un an des coûts de production (+1,3 %)

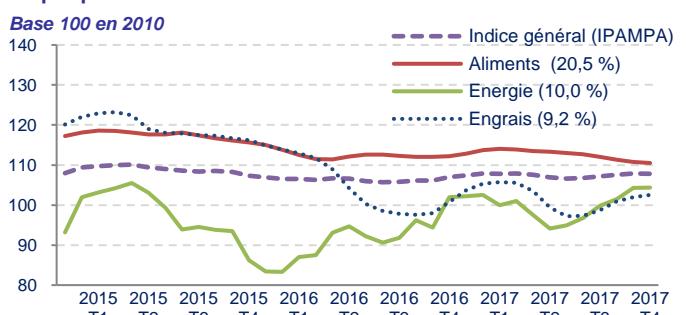
Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017, le prix des **intrants** augmente de 0,8 % sur un an. En moyenne sur l'année, la progression du prix des consommations intermédiaires utilisées par les exploitants dans le cadre de leur activité agricole reste modérée (+ 1,1 %).

La croissance du prix de l'**énergie et des lubrifiants** se poursuit au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 (+ 6,0 %) mais à un rythme moins soutenu qu'en début d'année.

Dans le sillage du recul des cours des céréales et oléagineux, le prix d'achat des **aliments pour animaux** diminue (- 1,1 %).

La baisse du prix des **engrais et amendements** amorcée en 2015 s'interrompt au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 (+ 3,0 %).

#### Graphique 2 : Prix d'achat des intrants



#### Tableau 2 : Echanges agroalimentaires

Cumul de janvier à déc En millions d'euros	Exportations		Importations		Solde		
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	Evol
Produits agricoles et alim.	58 819	61 110	52 790	55 482	6 029	5 628	-401
Produits bruts	14 304	13 889	14 076	14 439	228	-551	-779
dont céréales	6 855	6 212	2 015	1 830	4 840	4 382	-458
dont légumes	2 418	2 434	3 199	3 347	-781	-913	-131
dont fruits	1 942	1 916	6 335	6 737	-4 493	-4 820	-327
Produits transformés	44 516	47 221	38 714	41 042	5 802	6 179	377
dont boissons	14 870	15 874	3 409	3 612	11 461	12 262	801
dont viandes	4 359	4 523	5 243	5 545	-885	-1 022	-138
dont produits laitiers	6 230	6 618	3 195	3 920	3 034	2 698	-336
dont produits fruits et légumes	1 960	2 057	4 764	4 987	-2 804	-2 931	-127

Source : Agreste

#### Nouvelle baisse du solde des échanges agroalimentaires

En 2017, l'**excédent agroalimentaire français** s'établit à 5,6 milliards d'euros en retrait de 400 millions d'euros par rapport à 2016.

A - 0,5 milliard d'euros, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est déficitaire pour la première fois sur les trente dernières années. Il régresse de 0,8 milliard d'euros par rapport à 2016 sous l'effet conjugué de la baisse des exportations de céréales, très sensible jusqu'en août 2017 du fait des très mauvaises récoltes de 2016, et de la hausse des importations de fruits.

L'excédent commercial en **produits transformés** atteint 6,2 milliards d'euros, en augmentation de 0,4 milliard d'euros par rapport à 2016, parallèlement à la hausse des exportations de boissons alcoolisées et de produits alimentaires.

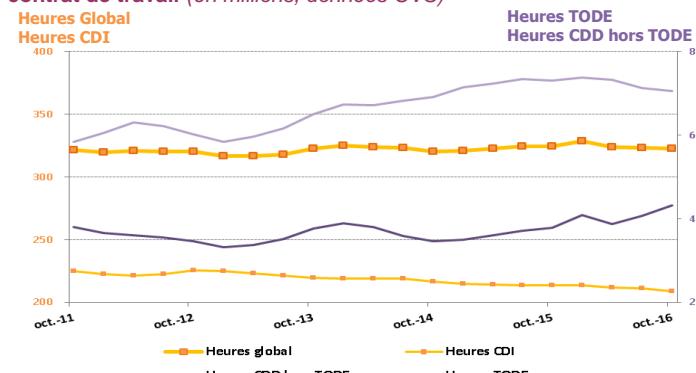
# Emploi des salariés agricoles au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016

Tableau 1 : Emploi et masse salariale au régime agricole

	En niveau (données brutes) T4 2016	Evolution trimestrielle en % (données CVS <sup>1</sup> )	
		2016 T3	2016 T4
Heures (en millions)	315,2	-0,2	-0,1
Contrats fin de trimestre (en milliers)	627,4	-0,7	-1,4
Masse salariale (en milliards d'euros)	5,3	-0,4	-0,5
Salaire horaire moyen (en euros)	16,7	-0,1	-0,3

Source : CCMSA

Graphique 1 : Evolution du nombre d'heures rémunérées par nature de contrat de travail (en millions, données CVS)



Source : CCMSA

Tableau 2 : Emploi et masse salariale par secteur au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016

	Production		Transformation		Tertiaire		Autres activités de services agricoles	
	Niveau (brut)	Evol. trim. en % (CVS)	Niveau (brut)	Evol. trim. en % (CVS)	Niveau (brut)	Evol. trim. en % (CVS)	Niveau (brut)	Evol. trim. en % (CVS)
Contrats fin de trimestre (en milliers)	228	-1,6	119	0,6	187	-3,1	93	0,1
Heures (en millions)	137	2,6	56	-1,6	79	-3,1	43	-1,6
dont CDD hors TODE	29	5,7	12	0,4	12	-14,0	17	-1,8
dont CDD TODE	37	6,1	-	-	-	-	-	-
dont CDI	71	-0,7	44	-2,1	68	-0,7	26	-1,2
Salaire horaire moyen (en euros)	13	-0,7	20	0,7	23	0,3	13	1,4
Masse salariale (en milliards d'euros)	1,8	1,9	1,0	-0,8	1,6	-2,8	0,5	-0,2

Source : CCMSA

Montant du Smic horaire au 1er janvier 2016 : 9,67 € (+ 0,6 % sur un an)

## Production agricole

### Fort augmentation de l'emploi saisonnier au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016

Les heures rémunérées augmentent de 2,6% par rapport au trimestre précédent. Pour les contrats à durée déterminée non saisonniers (CDD hors TODE<sup>2</sup>), l'augmentation est de 5,7%. Les heures rémunérées des salariés en contrats à durée indéterminée (CDI) fléchissent de 0,7% (71 millions d'heures).

En raison de conditions météorologiques favorables, les heures rémunérées des salariés saisonniers (TODE) croissent de 6,1 % (41 millions d'heures).

Indicateur de l'emploi permanent, les contrats hors TODE en cours à fin décembre reculent de 1,6 %.

Avec près de 2 milliards d'euros, la masse salariale progresse de 1,9%. Le salaire horaire moyen global se replie de 0,7 % (12,62 euros).

## Transformation agricole

### Recul du volume d'emploi

Les heures rémunérées des salariés du secteur de la transformation se replient de 1,6% sur un trimestre.

Le phénomène de substitution des CDI par des CDD se poursuit au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 : les heures en CDI évoluent de - 2,1 % quand celles en CDD progressent de 0,4 %.

L'emploi permanent progresse légèrement, avec une évolution des contrats toujours en cours fin décembre de + 0,6 %.

Avec près d'un milliard d'euros, la masse salariale se contracte (- 0,8 %).

Le salaire horaire moyen, toutes natures de contrat de travail confondues, s'établit à 20 euros, en progression de 0,7%.

## Tertiaire agricole

### L'emploi et la masse salariale orientés à la baisse

Les heures rémunérées et les contrats en cours fin décembre diminuent de 3,1% tandis que la masse salariale se contracte de 2,8% (1,6 milliard d'euros).

Le salaire horaire moyen des salariés en CDI recule de 0,4 % (21,94€) ; celui des salariés en CDD est en retrait de - 1,6% (13,00€).

## Autres activités de services agricoles

### Une masse salariale affectée par le repli des heures

Les heures rémunérées diminuent de 1,6% sur un trimestre (- 1,8 % pour les CDD, - 1,5 % pour les CDI) alors que les contrats en cours fin décembre demeurent étales.

La masse salariale, qui s'élève 0,5 milliard d'euros, se contracte de 0,2%. Le salaire horaire moyen croît de 1,4% (12,57 €). Le salaire horaire des salariés en CDI augmente de 0,8% (14,76 €) tandis que celui de ceux en CDD s'accroît de 3,0% (9,07 €<sup>3</sup>).

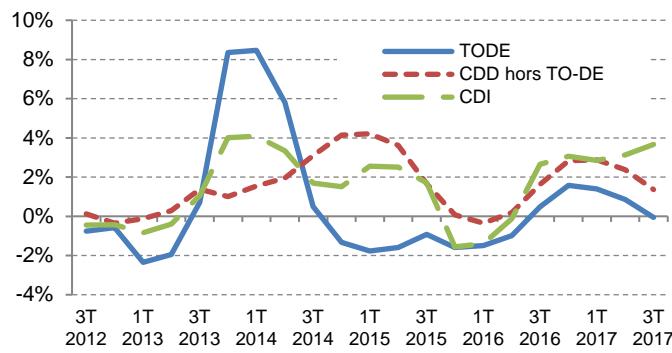
<sup>1</sup> - Les séries sur le nombre d'heures rémunérées, le nombre de contrats actifs en fin de trimestre, la masse salariale et le salaire horaire (déduit du ratio masse salariale / heures rémunérées), pour chaque secteur, sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

<sup>2</sup> - Exonérations pour l'emploi Travailleurs Occasionnels Demandeurs d'Emploi (TODE). Les employeurs du secteur agricole, qui souhaitent embaucher des travailleurs occasionnels peuvent, sous conditions, bénéficier d'exonérations de cotisations patronales.

<sup>3</sup> - Du fait d'une proportion élevée de salariés rémunérés à des niveaux inférieurs aux minima légaux ou conventionnels (apprentis, salariés en contrats d'insertion et de professionnalisation), le salaire moyen en CDD est inférieur au Smic.

# Intentions d'embauche des salariés agricoles au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017

**Graphique 1 : Evolution des intentions d'embauche par type de contrat (données CVS - Glissement trimestriel)**



Source : CCMSA

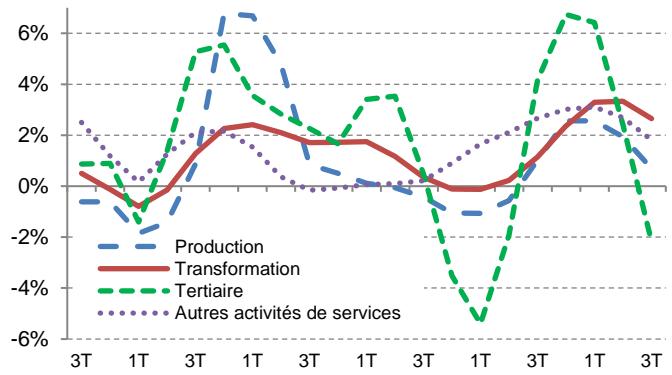
## Augmentation globale des intentions d'embauche

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, le nombre total d'intentions d'embauche<sup>1</sup> s'établit à 794 130, en augmentation de 1,0 % par rapport au trimestre précédent.

Les intentions d'embauche hors TODE s'élèvent à 251 560 unités, en hausse de 2,0 %. Elles concentrent 31,7 % du nombre total d'intentions d'embauches.

En progression le trimestre précédent (+ 2,1 %), les intentions d'embauche de travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi (TODE) du secteur de la production augmentent encore moins (+ 0,5 %). Les intentions d'embauche en CDI croissent de 5,0 % tandis que les intentions d'embauche en CDD hors TODE augmentent de 1,4 %.

**Graphique 2 : Evolution des intentions d'embauche par grand secteur d'activité (données CVS - Glissement trimestriel)**



Source : CCMSA

## Augmentation des embauches pour tous les secteurs à l'exception du tertiaire

Le secteur de la production, qui concentre la plus grande part des embauches au régime agricole, représente 83,7 % du total des intentions d'embauche au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017. L'évolution de ce secteur, qui conditionne directement les variations des embauches au régime agricole, est en hausse de 0,7 % ce trimestre.

Les intentions d'embauche progressent dans les secteurs de la transformation et des « autres activités de service », de respectivement 2,7 % et 1,8 %. Elles fléchissent en revanche de 2,2 % pour le secteur tertiaire.

Plus spécifiquement, l'accélération des intentions d'embauche en CDI (+ 5,0 %) s'explique par le dynamisme des embauches en CDI pour le secteur de la transformation (+ 6,7 %) et, à un degré moindre, pour le secteur de la production (+ 2,3 %).

Sigles : TODE : Travailleurs Occasionnels-Demandeurs d'Emploi, CDD : Contrats à Durée Déterminée, CDI : Contrats à Durée Indéterminée, CVS : Correction des Variations Saisonnières.

Contact : Guillaume Prevostat - DSEF Cotisations- AT -Fonds – [prevostat.guillaume@ccmsa.msa.fr](mailto:prevostat.guillaume@ccmsa.msa.fr)

Télécharger les données au format Excel :



<sup>1</sup> Les agrégats sont exprimés en données brutes alors que les évolutions sont corrigées des variations saisonnières.

## Les exploitants agricoles en 2017

### **Un recul démographique des chefs d'exploitation inédit depuis 10 ans.**

Au 1er janvier 2017, 453 113 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole sont dénombrés en France métropolitaine ; un effectif en baisse de 1,9 % par rapport au 1er janvier 2016. Cette baisse, dont l'ampleur est la plus élevée de la décennie, résulte exclusivement d'une diminution de l'effectif des chefs d'exploitation agricole ; la population des chefs d'entreprise agricole étant stable.

Quant aux autres non-salariés agricoles du régime – les collaborateurs d'exploitation et les aides familiaux – leurs effectifs poursuivent leur érosion : - 5,7 % pour les premiers (28 991 personnes) et - 2,7 % pour les seconds (2 894 personnes).

**Tableau 1 : Evolution de la population non-salarisée agricole entre 2013 et 2017**

Type d'actif non salarié agricole	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise	478 692	473 862	467 591	461 803	453 113
Evolution	-1,1%	-1,0%	-1,3%	-1,2%	-1,9%
dont nombre de chefs d'exploitation	440 921	438 476	432 116	425 877	417 169
Evolution	-1,1%	-0,6%	-1,5%	-1,4%	-2,0%
Dont nombre de chefs d'entreprise	37 771	35 386	35 475	35 926	35 944
Evolution	-0,7%	-6,3%	0,3%	1,3%	0,1%
Nombre d'aides familiaux	4 586	4 103	3 630	2 973	2 894
Evolution	-7,6%	-10,6%	-11,5%	-18,1%	-2,7%
Nombre de collaborateurs	38 884	35 967	33 450	30 754	28 991
Evolution	-5,9%	-7,5%	-7,0%	-8,1%	-5,7%

Source : CCMSA

**Tableau 2 : Evolution du nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par grand secteur d'activité**

Secteurs d'activité	Effectifs 2016	Ecart entrants /sortants	Mouvements entre secteurs dans le régime	Effectifs 2017	Evolution 2017/2016
Bovins-lait et mixtes	93 256	-2 121	-1 083	90 052	-3,4%
Cultures céréalières et industrielles	81 318	-1 844	607	80 081	-1,5%
Bovins-viande, ovins, caprins	77 219	-892	-106	76 221	-1,3%
Polyculture-élevage	59 151	-1 407	536	58 280	-1,5%
Viticulture	48 350	-1 253	10	47 107	-2,6%
Entreprises de travaux agricoles, paysagistes	35 398	-56	74	35 416	+0,1%
Cultures spécialisées	27 863	-427	0	27 436	-1,5%
Elevage hors-sol	24 222	-350	40	23 912	-1,3%
Equidés	13 190	-359	-19	12 812	-2,9%
Autres	1 836	19	-59	1 796	-2,2%
<b>Total</b>	<b>461 803</b>	<b>-8 690</b>	<b>0</b>	<b>453 113</b>	<b>-1,9%</b>

Source : CCMSA

### **Une baisse des effectifs marquée pour l'agriculture traditionnelle ; stabilité des effectifs pour le secteur des services**

L'agriculture traditionnelle subit une forte baisse des effectifs de chefs tandis que le secteur des services présente une stabilité sur un an.

Dans l'élevage laitier, ils diminuent de 3,4 % en 2017 ; la baisse des effectifs atteint 2,9 % pour le secteur des équidés et 2,6 % pour la viticulture. Les effectifs de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole diminuent de 1,3 à 1,5 % dans le secteur des cultures spécialisées, de la polyculture associée à de l'élevage, des grandes cultures, de l'élevage en hors-sol et de l'élevage à finalité viande (bovins, ovins, caprins).

Dans une conjoncture économique toujours tendue, les effectifs des entreprises de services – entreprises de travaux agricoles ou paysagistes sont stables (0,1 %).

Des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole déclarent changer de secteur d'activité d'une année sur l'autre. Ces recompositions, un peu moins nombreuses que par le passé (- 6,4 % par rapport à 2016) affectent principalement l'élevage dans toutes ses dimensions – lait et viande – et dans une moindre mesure la filière équine. Les secteurs qui bénéficient de ces recompositions sont le secteur des grandes cultures et de la polyculture associée à de l'élevage et de manière plus nuancée dans les entreprises de services.

### **Légère progression des revenus professionnels agricoles en 2016**

Hormis le secteur céréalier, tous les secteurs profitent de cette embellie.

Dans l'élevage en hors-sol, les revenus professionnels de 2016 augmentent fortement (+ 41,9 %) ; dans l'élevage laitier, la progression atteint 1,2 %. Ces secteurs se redressent après des évolutions de revenus très négatives en 2015 (- 11,7 % pour la filière hors-sol et - 30,7 % pour la filière laitière).

Dans l'élevage pour la viande et en viticulture, les revenus professionnels sont à nouveau en hausse : + 24,8 % pour la filière viande et + 1,7 % pour la viticulture.

Dans le secteur des céréales et des cultures industrielles, les revenus professionnels de 2016 baissent de 20,8 %. L'année précédente, ils avaient déjà diminué de 21,5 %.

### **De profondes disparités de revenus agricoles entre filières et au sein des filières**

Parmi les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole imposés au réel et dont les revenus sont connus, 19,2 % ont des revenus 2016 déficitaires et 20,1 % ont un revenu positif qui n'excède pas 4 315 euros par an. Un peu plus de 30 % des déficits concernent les grandes cultures, 18,4 % en polyculture associée à de l'élevage et 16,3 % dans l'élevage laitier.

Dans les grandes cultures, 31,2 % des producteurs sont en déficit. Ils sont un sur quatre en polyculture-élevage et un sur six dans le secteur laitier. Les disparités sont également intra-sectorielles : les grandes cultures et la polyculture-élevage, qui concentrent le plus grand nombre de chefs en déficit, sont aussi les filières (avec la viticulture) qui comptent le plus de chefs avec des revenus professionnels parmi les plus élevés.

# Economie de la santé : personnes protégées en maladie au Rniam en 2017

## En 2017, accentuation du recul de la population protégée en maladie au régime agricole

Au 1er janvier 2018, le régime agricole compte près de 3,2 millions de personnes protégées au titre du risque maladie, soit 4,9 % de la population en France métropolitaine. 58,1 % des personnes protégées au régime agricole relèvent du régime des salariés, 41,9 % du régime des non-salariés.

Avec 55,2 % des effectifs, le régime agricole compte une majorité d'hommes.

En 2017, la population protégée diminue de 1,1 % après une baisse de 0,6 % l'année précédente. La progression modérée des effectifs de personnes protégées au régime des salariés agricoles (+ 0,4 %) ne compense pas le recul tendanciel de ceux du régime des non-salariés agricoles (- 3,2 %).

Tableau 1 : Evolution du nombre de personnes protégées en maladie par régime - Rniam au 2 janvier 2018

Régimes agricoles	Effectifs en janvier 2018	Répartition en %	Evolution 2017	Evolution 2016-2017
Régime des salariés	1 854 938	58,1%	+0,4%	+1,5%
Régime des non-salariés	1 338 358	41,9%	-3,2%	-3,3%
Total	3 193 296	100,0%	-1,1%	-0,6%

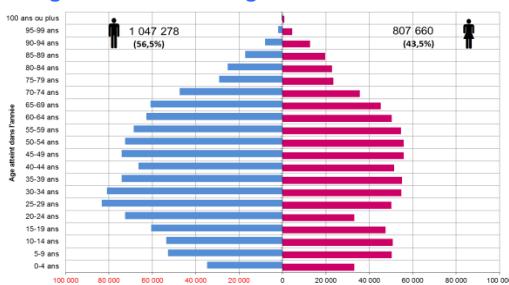
Source : CCMSA

Tableau 2 : Evolution du nombre de personnes protégées en maladie par régime et par sexe - Rniam au 2 janvier 2018

Régimes agricoles	Effectifs en janvier 2018		Répartition en %	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Régime des salariés	807 660	1 047 278	43,5%	56,5%
Régime des non-salariés	623 378	714 980	46,6%	53,4%
Total	1 431 038	1 762 258	44,8%	55,2%

Source : CCMSA

## Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des salariés agricoles en Janvier 2018



Régime des salariés agricoles	Répartition en %	Evolution 2017	Evolution 2016
Moins de 20 ans	20,7%	-0,6%	+0,9%
De 20 à 39 ans	27,2%	-0,5%	+1,8%
De 40 à 59 ans	26,9%	+0,7%	+1,2%
60 ans et plus	25,2%	+2,1%	+1,8%
Total	100,0%	+0,4%	+1,5%

Source : CCMSA

## Un moindre dynamisme au régime des salariés

En 2017, le rythme de progression de la population protégée en maladie au régime des salariés agricoles ralentit à 0,4 % (2,2 % en 2014, 2,8 % en 2015 et 1,5 % en 2016). Les générations du Baby-Boom dynamisent toujours les effectifs. L'augmentation de la population âgée de 60 et plus atteint en effet 2,1 % en 2017 (+ 1,8 % en 2016). L'évolution de la population protégée est en revanche affectée par le recul des personnes âgées de moins de 40 ans. Entre juillet 2014 et janvier 2017, la croissance des effectifs âgés de 20 à 39 ans contribuait au dynamisme de la population affiliée au régime des salariés agricoles en raison, avant tout, d'un emploi agricole bien orienté.

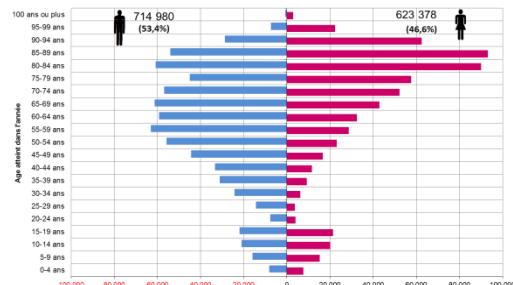
L'âge moyen des personnes protégées en maladie au régime des salariés agricoles est de 42 ans. Les 60 ans et plus représentent 25,2 % de la population tandis que 20,7 % sont âgés de moins de 20 ans.

## Baisse continue au régime des non-salariés agricoles

Le régime des non-salariés agricoles se caractérise par une forte proportion de personnes âgées. 62,0 % des effectifs sont âgés de 60 ans et plus, alors que seuls 9,8 % ont moins de 20 ans. Conséquemment, l'âge moyen des non-salariés agricoles est nettement supérieur à celui des salariés, 63 ans contre 42 ans. Les femmes sont en moyenne plus âgées que les hommes (68 ans contre 58 ans).

Avec un nombre de décès supérieur au nombre d'entrées dans le régime et un âge élevé de ses ressortissants, la structure démographique du régime est vieillissante, ce qui explique la baisse tendancielle de la population couverte en maladie. Le recul des actifs résulte à la fois de la baisse démographique des chefs d'exploitation et du développement de l'emploi des conjoints hors de la sphère agricole. Le repli de la population active entraîne celle des enfants affiliés au régime des non-salariés agricoles.

## Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des non-salariés agricoles en Janvier 2018



Régime des non-salariés agricoles	Répartition en %	Evolution 2017	Evolution 2016
Moins de 20 ans	9,8%	-4,4%	-3,7%
De 20 à 39 ans	7,5%	-0,6%	-0,8%
De 40 à 59 ans	20,7%	-3,8%	-4,0%
60 ans et plus	62,0%	-3,2%	-3,2%
Total	100,0%	-3,2%	-3,3%

Source : CCMSA

Sigles : RNIAIM : Répertoire National Inter Régime des bénéficiaires de l'Assurance Maladie, SA : Salarié agricole, NSA : Non-salarié agricole  
Contact : Vanessa Guerin - DSEF Mission Synthèses – [guerin.vanessa@ccmsa.msa.fr](mailto:guerin.vanessa@ccmsa.msa.fr)

# Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville en 2017

Tableau 1 : Evolution du nombre de patients en année complète mobile (ACM) par régime et classe d'âge

		Evolution 2016-2017	Ecart par rapport à l'évolution 2016 (en point)	Répartition du nombre de patients par classe d'âge en 2017
<b>Régime Agricole</b>	moins de 20 ans	-0,4%	-2,9 pts	19%
	20-64 ans	0,0%	-1,0 pt	46%
	65 ans et plus	-1,2%	1,1 pt	35%
	<b>Total</b>	-0,5%	-0,6 pt	100%
<b>Dont Non-salariés 44 %</b>	moins de 20 ans	-3,7%	-1,3 pt	11%
	20-64 ans	-3,7%	-1,1 pt	33%
	65 ans et plus	-3,0%	0,6 pt	56%
	<b>Total</b>	-3,3%	-0,2 pt	100%
<b>Dont Salariés 56 %</b>	moins de 20 ans	0,8%	-3,6 pts	25%
	20-64 ans	1,7%	-0,9 pt	56%
	65 ans et plus	3,2%	2,2 pts	19%
	<b>Total</b>	1,7%	-1,0 pt	100%

Source : CCMSA

## Baisse des effectifs pour le régime des non-salariés et progression pour le régime des salariés

Le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville en 2017 diminue de 0,5 %, alors qu'il progressait de 0,1 % un an auparavant.

Au régime des non-salariés, les effectifs de patients baissent de 3,3 %, un rythme un peu plus soutenu qu'un an plus tôt (- 3,1 %). Cette baisse concerne toutes les tranches d'âge mais est plus marquée pour les personnes âgées de moins de 65 ans.

Bien que toujours nettement positif, le rythme d'évolution de la patientèle dans le régime des salariés perd 1,0 point sur un an (+ 1,7 % en 2017 après + 2,7 % en 2016). Si les effectifs augmentent pour toutes les tranches d'âges, la progression est particulièrement importante pour celle des 65 ans et plus, indice du vieillissement de la population de ce régime.

Le nombre de patients en ALD au régime agricole progresse de 0,6 %, après 0,5 %. Cette hausse concerne uniquement le régime des salariés agricoles dont les effectifs en ALD augmentent de 3,8 %. S'agissant du régime des non-salariés, le nombre de patients en ALD diminue de 1,4 %.

Sigles : ACM : Année complète mobile, ALD : Affection de Longue Durée

Contact : Sandrine Kehiri - DSEF Département Prestations maladie – [kehiri.sandrine@ccmsa.msa.fr](mailto:kehiri.sandrine@ccmsa.msa.fr)

Télécharger les données au format Excel :



## Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville en 2017

Tableau 2 : Evolution des remboursements de soins de ville du régime agricole en 2017

Dépenses en date de remboursement en 2017	Montants remboursés (en millions d'euros)	Taux d'évolution corrigé des jours ouvrables (en %)			Contribution des différents postes à la croissance des soins de ville (en point)		
		Régime agricole	Non-salariés	Salariés	Régime agricole	Non-salariés	Salariés
Honoraires médicaux et dentaires <sup>1</sup> dont honoraires médicaux - Médecins généralistes - Médecins spécialistes dont honoraires dentaires	1 077 909 367 542 145	2,0% 2,1% 1,7% 2,4% 1,8%	-0,6% -0,4% -0,8% -0,1% -0,7%	5,0% 5,1% 4,9% 5,2% 3,9%	0,5 pt 0,4 pt 0,1 pt 0,3 pt 0,1 pt	-0,1 pt -0,1 pt -0,1 pt 0,0 pt 0,0 pt	1,2 pt 1,0 pt 0,4 pt 0,6 pt 0,1 pt
Produits de santé Médicaments Produits de la LPP	1 639 1 209 430	0,8% 0,2% 2,6%	-1,0% -1,6% 0,6%	3,4% 2,6% 5,9%	0,3 pt 0,1 pt 0,2 pt	-0,4 pt -0,4 pt 0,1 pt	1,1 pt 0,7 pt 0,4 pt
Prescriptions hors produits de santé <sup>2</sup> dont auxiliaires médicaux dont laboratoires dont frais de transports	1 431 952 179 295	1,0% 1,2% -1,0% 2,0%	-0,4% 0,1% -3,3% -0,3%	3,8% 3,6% 2,1% 5,7%	0,3 pt 0,2 pt 0,0 pt 0,1 pt	-0,1 pt 0,0 pt -0,1 pt 0,0 pt	0,9 pt 0,5 pt 0,1 pt 0,3 pt
<b>Total soins de santé</b>	<b>4 148</b>	<b>1,2%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>4,0%</b>	<b>1,1 pt</b>	<b>-0,6 pt</b>	<b>3,2 pts</b>
Indemnités journalières (IJ) IJ maladie IJ AT	548 341 207	3,7% 4,0% -1,0%	0,4% 1,2% 4,4%	4,5% 4,6% 14,2%	0,4 pt 0,3 pt 0,0 pt	0,0 pt 0,0 pt 0,3 pt	0,9 pt 0,6 pt 0,0 pt
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>4 696</b>	<b>1,5%</b>	<b>-0,6%</b>	<b>4,1%</b>	<b>1,5 pt</b>	<b>-0,6 pt</b>	<b>4,1 pts</b>

Source : CCMSA

1 - Incluant les « Honoraires des sages-femmes »

2 - Incluant le poste « Autres prestations » (cures thermales ...)

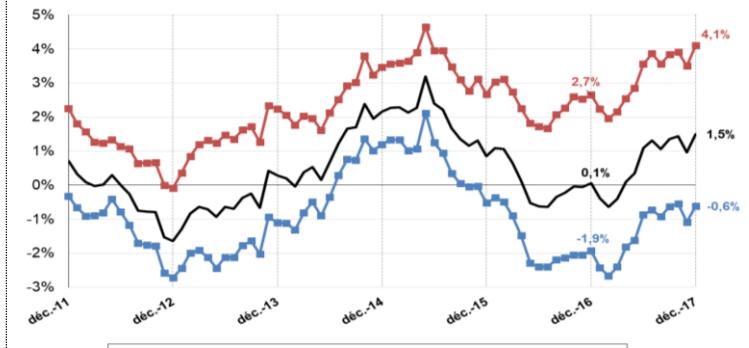
### Hausse des dépenses de soins de ville de 1,5 % pour le régime agricole

Les **dépenses de soins de ville** du régime agricole, corrigées des jours ouvrables, augmentent de 1,5 % en 2017, évolution qui gagne 1,4 point comparée à celle observée un an auparavant (+ 0,1 %).

Ce bond est d'amplitude similaire dans les deux régimes. La hausse des dépenses de soins de ville au régime des salariés agricoles s'établit ainsi à 4,1 %, après 2,7 %.

Pour le régime des non-salariés agricoles, les dépenses de soins de ville diminuent à un rythme nettement moindre (- 0,6 % après - 1,9 %).

### Graphique 1 : Evolution des dépenses de soins de ville par régime



Source : CCMSA

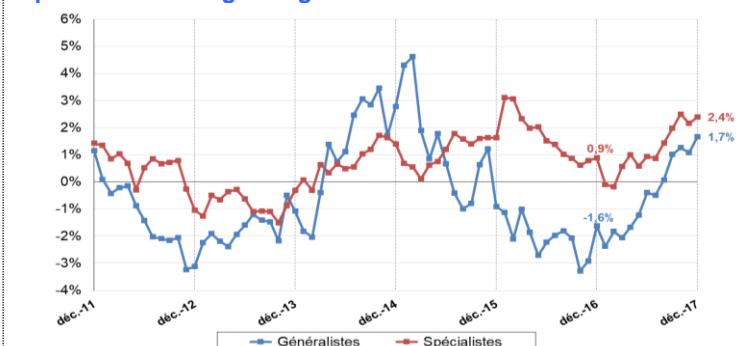
### Remboursements des honoraires médicaux : + 2,1 %

En 2017, la tendance s'inverse pour les remboursements des **honoraires médicaux** au régime agricole. Ils augmentent de 2,1 % après une baisse de 0,1 % fin 2016.

Cette inversion traduit le fort redressement des remboursements des honoraires des médecins généralistes (+ 1,7 % après - 1,6 %), associée à une hausse nettement plus prononcée de ceux des médecins spécialistes (+ 2,4 % après + 0,9 %).

Pour les médecins généralistes, l'évolution positive s'explique uniquement par les impacts de la convention médicale dont la majoration du tarif de la consultation de 2 euros au 1er mai 2017. Pour les médecins spécialistes, la hausse reflète également un dynamisme des dépenses.

### Graphique 2 : Evolution des honoraires des généralistes et des spécialistes au régime agricole



Source : CCMSA

## Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville en 2017

### Remboursements des produits de santé : + 0,8 %

L'évolution des **remboursements de médicaments** au régime agricole devient positive et passe de - 1,6 % en 2016 à + 0,2 % en 2017.

Ce rythme des dépenses s'explique par la moindre baisse des médicaments délivrés en officine, dont l'évolution s'établit à - 1,1 % après - 2,6 % fin 2016, et par l'accentuation de la hausse des remboursements des médicaments délivrés à l'hôpital (+ 12,6 % en 2017 après + 9,7 % en 2016).

En 2017, l'augmentation des remboursements des **produits de la LPP** se poursuit avec une évolution identique à celle de 2016 (+ 2,6 %). Cette progression concerne aussi bien le régime des salariés agricoles (+ 5,9 %) que celui des non-salariés agricoles, quoiqu'à une intensité moindre (+ 0,6 %).

**Graphique 3 : Evolution des remboursements de médicaments au régime agricole**



Source : CCMSA

### Remboursements des prescriptions autres que les produits de santé : + 1,0 %

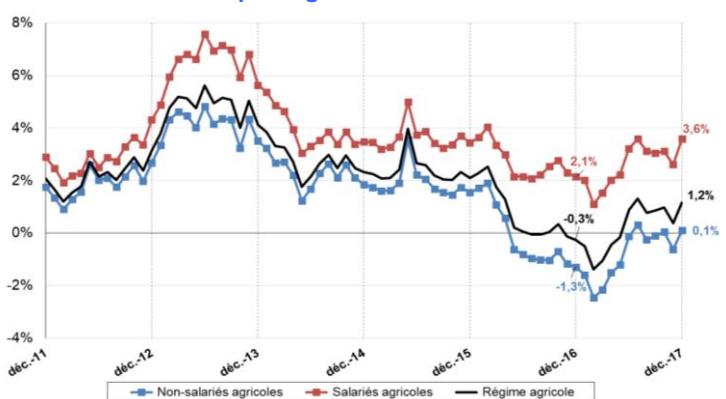
Les remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux** augmentent de 1,2 % en 2017 après une baisse de 0,3 % en 2016.

Cette hausse concerne aussi bien les remboursements d'actes d'infirmiers que ceux des masseurs kinésithérapeutes (+ 0,9 point en un an pour ces deux professions).

Les remboursements de frais de transports du régime agricole augmentent de 2,0 % en 2017, après 1,0 % un an auparavant.

Cette progression s'explique par l'augmentation des dépenses au régime des salariés agricoles (+ 5,7 %) tandis que les dépenses des non-salariés agricoles sont en baisse (- 0,3 %).

**Graphique 4 : Evolution des remboursements des actes des auxiliaires médicaux par régime**



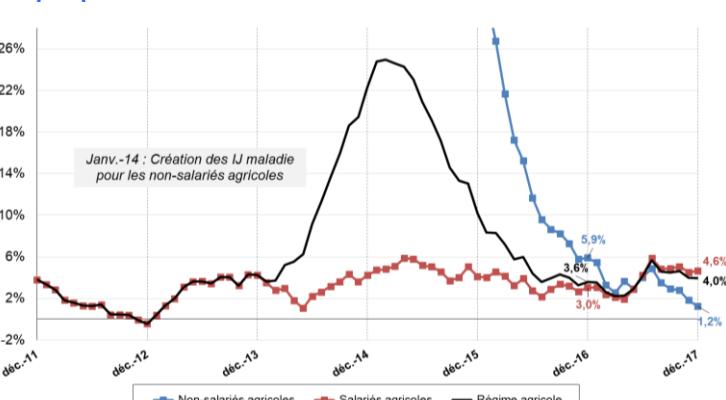
Source : CCMSA

### Indemnités journalières maladie en hausse de 4,0 %

Les versements d'**indemnités journalières** (IJ) maladie augmentent de 4,0 % au régime agricole en 2017, après 3,6 % fin 2016.

Si la hausse concerne les deux régimes, elle est plus marquée pour les salariés agricoles (4,6 %) que pour les non-salariés agricoles (1,2 %).

**Graphique 5 : Evolution des versements d'IJ Maladie**



Source : CCMSA

Sigles : IJ : Indemnités Journalières, LPP : Liste des Produits et des Prestations, données CJO : données corrigées des jours ouvrables  
Contact : Sabrina Hidouche - DSEF Département Prestations maladie – [hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr](mailto:hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr)

Télécharger les données au format Excel :



## Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin décembre 2017

Modération de la baisse des montants remboursés pour des soins effectués en cliniques	Réduction du rythme de baisse des dépenses de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO)
<p>Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques, comptabilisés sur une année complète mobile, diminuent de 2,4 % fin décembre 2017, soit 0,9 point de plus que l'évolution observée à la fin 2016.</p> <p>Ce rebond s'explique par l'accélération des remboursements au régime des salariés (+ 0,6 % après - 0,9 % fin 2016) et le ralentissement du recul des dépenses au régime des non-salariés (- 4,4 % après - 4,8 % fin 2016).</p> <p>Pour l'ensemble du régime agricole, ce sont les frais relatifs aux activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO) qui contribuent le plus à la baisse des dépenses de cliniques (avec une contribution de - 1,6 point), et dans une moindre mesure les frais de soins de suite et de réadaptation (SSR) avec - 0,9 point.</p>	<p>La baisse des dépenses liées aux activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO) se prolonge en 2017 mais à un rythme moins soutenu qu'en 2016 (- 2,0 % après - 2,8 % fin 2016).</p> <p>Ce moindre recul provient principalement de la hausse des remboursements dans le régime des salariés (+ 0,8 % après - 0,4 % fin 2016), avec notamment une forte croissance des frais d'hospitalisation à domicile (HAD : + 8,0 %) et des remboursements des produits de la liste en sus (+ 4,1 %). Dans le régime des non-salariés, la baisse des dépenses ralentit (- 3,8 % après - 4,3 % fin 2016).</p> <p>Ce sont les activités MCO qui contribuent le plus à l'évolution des dépenses de cliniques (- 1,6 point) du fait de leur poids conséquent dans les dépenses (82 %).</p>

Stabilité de la baisse des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR)	Forte hausse des frais de séjours en psychiatrie
<p>Le recul des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR) se poursuit fin 2017 à un rythme identique à celui observé fin 2016 (- 5,7 %).</p> <p>Si la forte baisse de 2016 était le contre coup du dynamisme observé en 2015 (+ 6,4 %), l'évolution en 2017 s'explique par l'impact de la réforme du financement des établissements de SSR qui, depuis le 1er mars 2017, baisse de 10 % la facturation de certains actes à l'assurance maladie.</p> <p>Dans le régime des non-salariés, le recul s'accentue (- 8,8 % après - 6,0 % fin 2016), tandis que dans le régime des salariés la baisse s'atténue (- 0,1 % après - 5,1 % fin 2016).</p> <p>Ce poste, qui représente 15 % des dépenses de cliniques, contribue à la baisse des remboursements à hauteur de - 0,9 point.</p>	<p>Après une diminution de 2,3 % fin 2016, les frais de psychiatrie bondissent de 8,7 % fin 2017.</p> <p>Cette forte progression s'observe dans les deux régimes avec une évolution de 13,5 % dans le régime des non-salariés et de 6,1 % dans le régime des salariés.</p> <p>Du fait de son faible poids (3 %), les évolutions de ce poste de dépenses, très volatile, impactent peu le total des dépenses de cliniques (+ 0,2 point).</p>

Tableau 3 : Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques en 2017 (\*)

	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)
<b>MCO</b>	82%	-2,0%	-1,6	83%	-3,8%	-1,9	81%	0,8%	0,3
dont frais de séjours (GHS)	55%	-3,4%	-1,9	54%	-5,4%	-1,8	56%	-0,5%	-0,1
dont liste en sus	13%	0,7%	0,1	14%	-1,0%	-0,1	12%	4,1%	0,2
dont HAD	5%	5,0%	0,2	5%	3,4%	0,1	4%	8,0%	0,1
<b>SSR</b>	15%	-5,7%	-0,9	15%	-8,8%	-0,8	14%	-0,1%	0,0
<b>PSY</b>	3%	8,7%	0,2	2%	13,5%	0,1	5%	6,1%	0,1
<b>TOTAL</b>	100%	-2,4%	-2,4	100%	-4,4%	-2,7	100%	0,6%	0,2

(\*) hors dotation modulée à l'activité

Source : CCMSA

Sigles : ACM : année complète mobile, GHS : groupement homogène de séjours, HAD : hospitalisation à domicile, MCO : médecine, chirurgie, obstétrique, PSY : psychiatrie, SSR : soins de suite et de réadaptation  
Contact : Audrey Hengel - DSEF Département Prestations maladie – [hengel.audrey@ccmsa.msa.fr](mailto:hengel.audrey@ccmsa.msa.fr)

## Famille : Prestations familiales, logement et AAH en 2017

**Tableau 1: Nombre de foyers bénéficiaires au régime des salariés agricoles en 2017**

Régime des salariés agricoles	Effectifs	Evolution 2016-2017
<b>Prestations du FNPF<sup>1</sup></b>	<b>158 140</b>	<b>+ 2,0 %</b>
Allocations en faveur de la famille <sup>2</sup>	120 800	+ 1,9 %
Prestations dédiées à la petite enfance	59 720	- 0,2 %
Allocation de rentrée scolaire	65 270	+ 2,3 %
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	6 240	+ 5,9 %
<b>Prestations logement et AAH</b>		
Allocation de logement familial	32 980	- 0,2 %
Allocation de logement social	57 810	- 2,2 %
Aide personnalisée au logement	65 330	+ 0,5 %
Allocation adulte handicapé	30 180	+ 4,4 %

Source : CCMSA

**Tableau 2 : Nombre de foyers bénéficiaires au régime des non-salariés agricoles en 2017**

Régime des non-salariés agricoles	Effectifs	Evolution 2016-2017
<b>Prestations du FNPF<sup>1</sup></b>	<b>77 170</b>	<b>+ 1,7 %</b>
Allocations en faveur de la famille <sup>2</sup>	62 390	- 0,2 %
Prestations dédiées à la petite enfance	21 320	+ 3,1 %
Allocation de rentrée scolaire	40 340	+ 4,9 %
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	2 660	+ 3,5 %
<b>Prestations logement et AAH</b>		
Allocation de logement familial	12 830	+ 0,1 %
Allocation de logement social	39 300	- 7,7 %
Aide personnalisée au logement	34 100	- 3,5 %
Allocation adulte handicapé	8 490	+ 0,7 %

Source : CCMSA

1 - Fonds National des Prestations Familiales

2 - Les allocations en faveur de la famille ou « prestations familiales spécifiques » comprennent les allocations familiales, le complément familial, l'allocation de soutien familial et l'allocation journalière de présence parentale

### Augmentation du nombre de foyers bénéficiaires de prestations familiales

En 2017, le nombre de foyers bénéficiaires de prestations du fonds national des prestations familiales (FNPF) progresse de 2 % au régime des salariés agricoles et de 1,7 % au régime des non-salariés agricoles. Les mises en place de la prime d'activité et de la protection universelle maladie (Puma) ont soutenu la progression des effectifs pour les deux régimes.

Le nombre de foyers bénéficiaires de prestations familiales au régime des salariés agricoles s'élève à 120 800 (+ 1,9 %, après + 1,1 % en 2016), et à 62 400 foyers au régime des non-salariés agricoles.

Au régime des salariés agricoles, le nombre de foyers bénéficiaires des prestations dédiées à la petite enfance décroît légèrement (- 0,2 % après -0,6 % en 2016) pour atteindre 59 700. 21 300 foyers sont bénéficiaires des prestations dédiées à la petite enfance au régime des non-salariés agricoles, en augmentation de 3,1 %.

Près de 65 300 foyers ont bénéficié de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) en 2017 au régime des salariés agricoles, en hausse de 2,3 %. 40 300 foyers ont perçu l'ARS au régime des non-salariés agricoles, un effectif en hausse de 4,9 %. Cette croissance confirme la poursuite de la tendance haussière amorcée en 2015.

6 200 foyers au régime des salariés agricoles (+ 5,9 %) et 2 700 foyers (+3,5 %) au régime des non-salariés agricoles ont bénéficié de l'AEEH.

33 000 foyers ont bénéficié de l'ALF au régime des salariés agricoles, en baisse de 0,2 % (contre + 0,4 % en 2016). 12 800 foyers ont perçu l'ALF au régime des non-salariés agricoles, soit une légère hausse de 0,1 %. Pour l'ALS, les effectifs continuent de décroître pour s'établir à 57 800 foyers au régime des salariés agricoles (- 2,2 %) et à 39 300 foyers au régime des non-salariés agricoles (- 7,7 %). 65 300 foyers ont bénéficié de l'APL au régime des salariés agricoles (+ 0,5 %), 34 100 foyers au régime des non-salariés agricoles (- 3,5 %).

30 200 foyers ont bénéficié de l'AAH au régime des salariés agricoles, en hausse de 4,4 % et 8 500 foyers au régime des non-salariés agricoles, soit une augmentation de 0,7 %.

**Tableau 3 : Dépenses de prestations versées en 2017 au régime agricole**

En millions d'euros

Régime agricole	Montants	Evolution 2016-2017
<b>Prestations du FNPF</b>	<b>992,1</b>	<b>+ 2,3 %</b>
Allocations en faveur de la famille	504,2	+ 3,1 %
Prestations dédiées à la petite enfance	394,6	+ 0,8 %
Allocation de rentrée scolaire	69,1	+ 3,5 %
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	24,2	+ 6,4 %
<b>Prestations logement et AAH</b>	<b>701,8</b>	<b>+1,0%</b>
Allocation de logement familial	113,2	+ 2,1 %
Allocation de logement social	135,3	- 4,6 %
Aide personnalisée au logement	211,1	+ 0,3 %
Allocation adulte handicapé	242,2	+ 4,7 %

Source : CCMSA

### Hausse des prestations légales versées par la branche famille

En 2017, 992 millions d'euros ont été versés au titre des prestations du Fonds National des Prestations Familiales, en hausse de 2,3 % sur un an. Avec plus de 504 millions d'euros (+ 3,1 %), les allocations en faveur de la famille représentent 51 % des dépenses. 40 % des montants sont dédiés à la petite enfance, ce qui correspond à près de 395 millions d'euros (+ 0,8 %). Le reste des dépenses est consacré à la scolarisation des enfants, dont 7 % au titre de l'ARS (+ 3,5 %) et 2 % pour l'AEEH (+ 6,4 %).

Près de 702 millions d'euros ont été versés en 2017 au titre des prestations relevant du logement et de l'AAH ; un montant en augmentation de 1 %. Avec 211 millions d'euros, l'APL représente 30 % des prestations versées, l'ALS 20 % (135 millions d'euros) et l'ALF 16 % (113 millions d'euros).

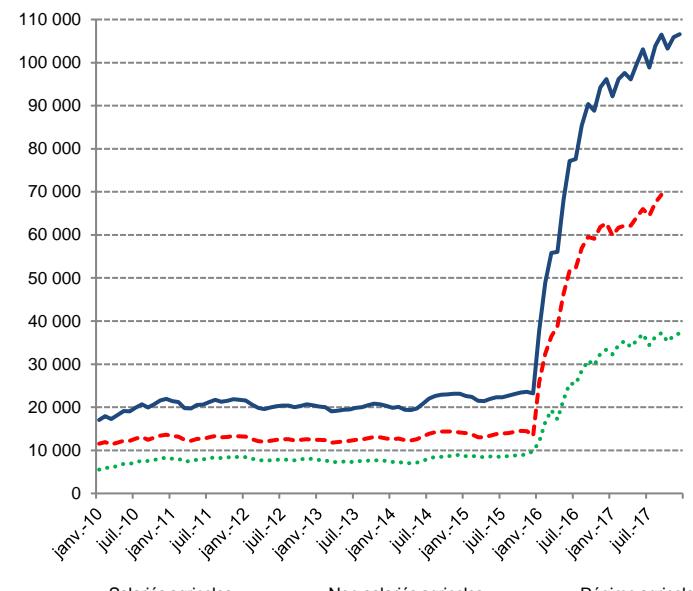
L'AAH et ses compléments comptent pour 242 millions d'euros, soit 34 % des sommes versées en 2017 (+ 4,7 %).

Sigles : AAH : allocation aux adultes handicapés, APL : aide personnalisée au logement, ALS : allocation de logement social, RSA : revenu de solidarité active, AEEH : allocation d'éducation de l'enfant handicapé, ARS : allocation de rentrée scolaire, ALF : allocation de logement familial

Contact : Inaam Chaabane-Bouzid - DSEF Prestations Retraite – Famille – ORPA – [chaabane-bouzid.inaam@ccmsa.msa.fr](mailto:chaabane-bouzid.inaam@ccmsa.msa.fr)

## Famille : Prime d'activité et RSA en 2017

**Graphique 1 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du RSA activité et de la prime d'activité par régime**



Source : CCMSA

### Poursuite de la croissance pour la prime d'activité

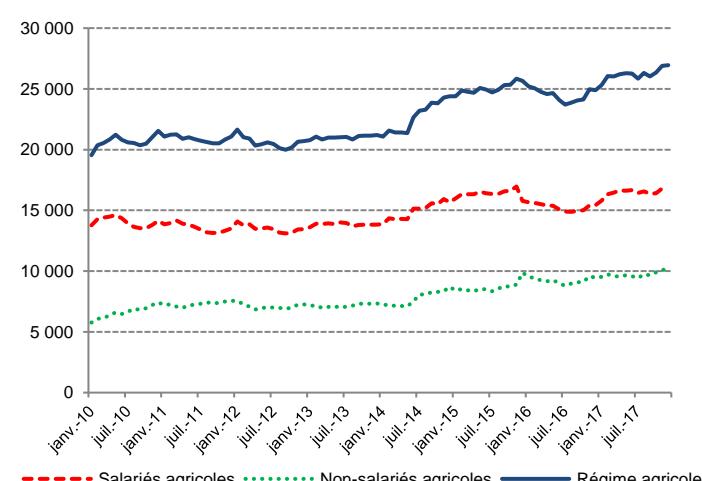
Au régime agricole, le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité s'élève à 106 600 en décembre 2017, en hausse de 10,8 % sur un an. Cette tendance reflète le dynamisme qui a accompagné la mise en œuvre de la prestation en 2016 et se prolonge jusqu'au dernier trimestre 2017.

Entre décembre 2016 et décembre 2017, le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité au régime des non-salariés agricoles est passé de 33 400 à 37 200 foyers, en croissance de 11,3 %.

La progression est aussi forte pour les foyers ne percevant pas la majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître, que pour les foyers percevant une majoration. En effet, le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité sans majoration pour isolement s'élève à 36 800 en décembre 2017, contre 33 000 en décembre 2016 (soit une augmentation de 11,3 %), les effectifs avec majoration passant sur la période de 370 à 410 foyers (soit une hausse de 11 %).

Au régime des salariés agricoles, le nombre d'allocataires de la prime d'activité est passé 62 760 à 69 420 foyers, en hausse de + 10,6 %. Le nombre de foyers bénéficiaires sans majoration passe de 61 040 à 67 700 foyers en un an, en hausse de + 10,9 %. Le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité majorée s'établit à 1 720 en décembre 2017.

**Graphique 2 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa socle selon le régime**



### Dynamisme des effectifs de bénéficiaires du rSa

En décembre 2017, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) au régime agricole s'établit à 26 950 en France métropolitaine et Saint-Barthélemy. Les effectifs progressent de 8,3 % en un an. Cette croissance concerne tous les types de foyers, qu'ils bénéficient ou non d'une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître.

Au régime des non-salariés agricoles, le RSA est versable<sup>1</sup> à 10 100 foyers en décembre 2017 (+ 7 %). Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA non majoré passe de 9 100 à 9 700 (+ 7,3 %). Quant aux bénéficiaires du RSA majoré, les effectifs s'élèvent à 420 foyers fin décembre 2017.

A fin 2017, le RSA est versable à 16 800 foyers au régime des salariés agricoles (+ 9,1 %). Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA non majoré passe de 14 600 à 15 900 (+ 9,2 %). Quant aux bénéficiaires du RSA majoré, les effectifs s'élèvent 920 foyers fin décembre 2017.

Source : CCMSA

Sigles : rSa : revenu de solidarité active

Contact : Inaam Chaabane-Bouzid - DSEF Prestations Retraite – Famille – ORPA – [chaabane-bouzid.inaam@ccmsa.msa.fr](mailto:chaabane-bouzid.inaam@ccmsa.msa.fr)

Télécharger les données au format Excel :



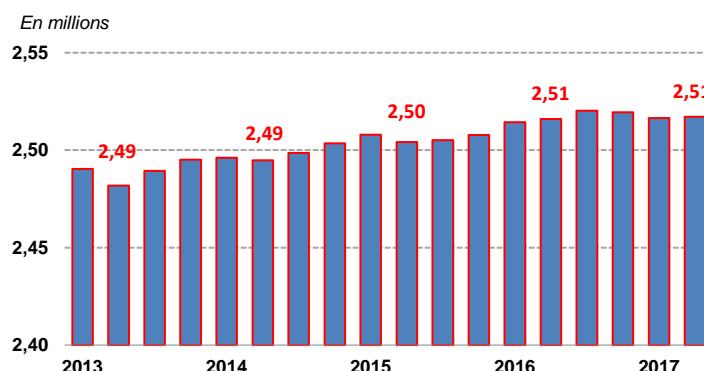
<sup>1</sup> Population potentiellement concernée par le versement de cette prestation.

## Retraite en 2017

### Diminution de 0,4 % des effectifs de retraités du régime des salariés agricoles

Au quatrième trimestre 2017, 2,5 millions de personnes perçoivent une retraite au régime des salariés agricoles, un effectif en baisse de 0,4 % sur un an. Ce fléchissement, lié à la mise en place de la Lura au 1<sup>er</sup> juillet 2017, est toutefois modéré par la hausse du nombre de départs anticipés pour carrières longues.

### Graphique 1 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des salariés agricoles



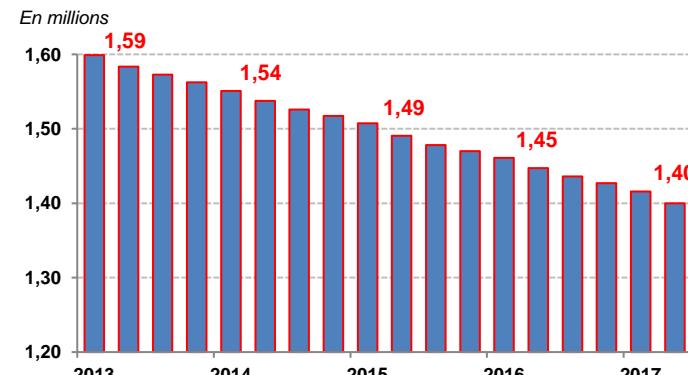
Source : CCMSA

L'effectif de nouveaux retraités au régime des salariés agricoles chute de 12,8 % sur un an en lien avec la mise en place de la Lura.

### Repli tendanciel des effectifs de retraités au régime des non-salariés agricoles

Au quatrième trimestre 2017, 1,4 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles, un effectif en baisse de 3,2 % sur un an. Ce recul reflète un nombre de décès près de deux fois supérieur aux attributions de droits de retraite. Ce déséquilibre intervient dans un contexte de vieillissement de la population des bénéficiaires.

### Graphique 3 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des non-salariés agricoles



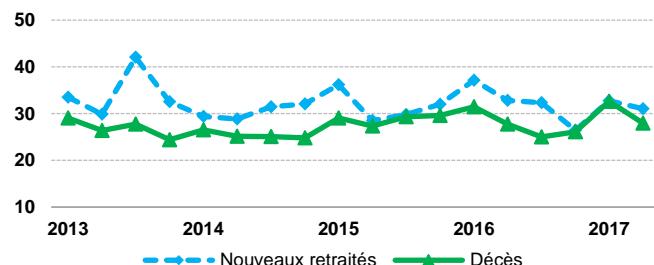
Source : CCMSA

Contact : Ompressath Madivanane - DSEF Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT – [madivanane.ompessath@ccmsa.msa.fr](mailto:madivanane.ompessath@ccmsa.msa.fr)

MSA Caisse Centrale	Direction des Statistiques, des Etudes et des Fonds
19 rue de Paris	Directrice de la publication, Nadia JOUBERT - <a href="mailto:joubert.nadia@ccmsa.msa.fr">joubert.nadia@ccmsa.msa.fr</a>
CS 50070	Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - <a href="mailto:foucaud.david@ccmsa.msa.fr">foucaud.david@ccmsa.msa.fr</a>
93013 Bobigny cedex	Rédacteurs : A. GUYONVARCH, N. EL FETTAHI, G. PREVOSTAT, V. LAIROT, V. GUERIN, S. KEHIRI, S. HIDOUCHE, A. HENGEL, I. CHAABANE-BOUZID, O. MADIVANANE
	Diffusion : C. GAILLARD - <a href="mailto:gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr">gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr</a> , N. FERKAL – <a href="mailto:ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr">ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr</a>

### Graphique 2 : Evolution trimestrielle des flux de pensionnés au régime des salariés agricoles

En milliers



Source : CCMSA

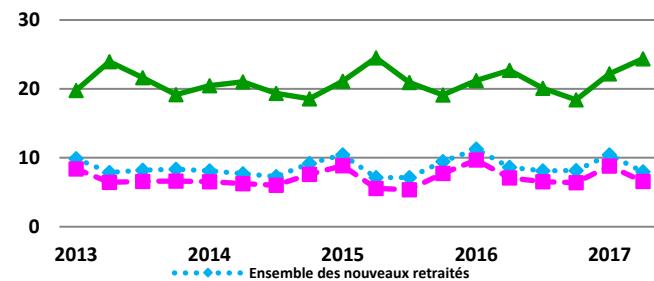
Avec 13 149 euros bruts, le montant moyen des retraites pour les assurés ayant validé plus de 150 trimestres est en augmentation de 1,2 % sur un an.

Le montant annuel moyen des pensions, toutes durées de carrière confondues, s'élève à 2 290 euros bruts au cours du quatrième trimestre 2017, un montant en baisse de 1,5 % sur un an. Celui-ci doit être apprécié au regard de la durée de carrière accomplie dans le régime agricole (36,9 trimestres en moyenne) et des pensions dont le montant est tel qu'il donnait lieu, avant 2014, à un versement unique. La durée de cotisation est inférieure à 4 trimestres pour 24 % des nouveaux retraités au régime des salariés agricoles.

Au régime des salariés agricoles, 94,0 % des retraités sont polypensionnés.

### Graphique 4 : Evolution trimestrielle des flux de pensionnés au régime des non-salariés agricoles

En milliers



Source : CCMSA

Au régime des non-salariés agricoles, les retraités ayant effectué une carrière complète, dont le nombre de trimestres est supérieur à 150, perçoivent une pension annuelle moyenne de base de 9 534 euros bruts, un montant en hausse de 1,3 % en un an.

Toutes durées de carrière confondues et hors retraite complémentaire obligatoire, le montant annuel moyen des pensions s'élève à 5 185 euros bruts, un montant en légère hausse de 0,6 % par rapport au quatrième trimestre 2016.

Au 31 décembre 2017, 90 % des retraités du régime des non-salariés agricoles sont polypensionnés. La durée moyenne de carrière au régime des non-salariés agricoles atteint 96,4 trimestres.

